



## « Retarder la période de traite pour donner plus d'importance au pâturage »

GAEC du Mas de Gos à Saint-Juéry (12)

### POURQUOI AVOIR RETARDE LA DATE DEBUT DE TRAITE ?

« Avec une exploitation en zone séchante (les Rougiers), nous avons réfléchi à retarder le début de traite en janvier pour produire davantage de lait à l'herbe et être moins dépendant des achats extérieurs. En 2016, elle s'est accompagnée d'un allongement de la traite jusqu'au 29/08 pour satisfaire aux conditions de production dans le cadre de l'étalement de la production et le changement de laiterie. Jusqu'en 2015, la traite s'arrêtait fin juin ou début juillet et ne dépassait pas 180 jours.

La traite à l'herbe semble aussi plus pertinente avec un système tout foin où la qualité des fourrages n'est pas au rendez-vous. La mise à l'herbe permet de soutenir la lactation et de faire un « bond » important en qualité chimique ».

### LES POINTS DE VIGILANCE

- « Au mois de mars, mois de mise à l'herbe, il faut être vigilant sur les transitions alimentaires en veillant à distribuer à l'intérieur des bons fourrages de qualité pour permettre aux brebis de les ingérer facilement (appétence) et éviter les problèmes de météorisation ou de tétanie d'herbage ».
- Conserver pour les mois de transitions des foins de qualité pour accompagner la lactation et la soutenir en mars et avril en particulier quand les conditions climatiques sont encore incertaines.
- Produire du lait à l'herbe est plus difficile car la valeur de l'herbe pâturée est très changeante. Pour cela, après chaque passage des brebis, il faut faucher les refus pour maintenir une bonne repousse homogène et de qualité.

### EN PRATIQUE

#### Objectif : valoriser l'herbe au printemps

Le système d'alimentation est classique avec du foin sec conditionné en bottes carrées complété en ration hivernale par des céréales produites sur l'exploitation et un aliment complémentaire. L'objectif des éleveurs est de rester assez autonome pour conserver une production la plus économe possible et valoriser l'herbe de printemps au maximum. Les animaux consomment en moyenne 600 kg de MS par brebis pour passer l'année et 180 kg de concentrés.

#### Gestion du pâturage

La mise à l'herbe a lieu vers la fin mars ou début avril, soit au bout de trois mois de production. « Certaines parcelles sont très bien exposées au sud. De plus, nous avons mis en place des parcs de pâturage qui correspondent à 2 à 3 journées. Souvent, cela correspond à une parcelle. Nous prévoyons aussi un calendrier de pâturage pour établir une rotation des parcelles en fonction de la nature de la culture, de la situation de la parcelle. À la mise à l'herbe, certaines parcelles sont redécoupées avec un fil électrique pour assurer un pâturage de qualité en réduisant la durée de pâture pour éviter le piétinement en condition humide et favoriser la repousse ».

#### Gestion du chargement

La fertilisation des graminées en azote a lieu de bonne heure en saison soit vers fin janvier ou début février suivant les années. En avril et mai, 10,5 ha sont disponibles pour 300 brebis, soit 3,5 ares par brebis. En juin, le chargement baisse à 5 ares par brebis en raison de conditions plus séchantes et les éleveurs sont souvent déjà contraints de redistribuer des stocks pour compléter le pâturage, qu'ils essaient de garder malgré tout le plus important possible dans la ration des brebis.

### SI C'ÉTAIT À REFAIRE

« Auparavant nous faisons de l'ensilage et les brebis sortaient à l'herbe sans appétit. Maintenant avec le foin, nous avons adapté notre système de récolte à une valorisation importante du pâturage. Nous faisons consommer davantage d'herbe et nous sommes plus autonomes pour les chantiers de récolte qu'avec l'ensilage ».



Valérie BARTHELEMY et Jean-François DURAND, son frère

### IMPACTS

#### Autonomie

Autonomie en fourrages grossiers et concentrés quasi complète. Un peu de luzerne déshydratée est utilisée les années trop sèches, ou pour compenser la qualité des foins.

#### Economie

Le coût alimentaire est limité à 65 €/brebis ou 27 %. Les frais sur la SFP ne sont que de 79 €/ha et sont à rapprocher du chargement. Ces bons résultats troupeau permettent de compenser les engagements financiers assez importants.

#### Travail

« Au niveau de notre exploitation qui est très pentue et avec certaines parcelles de petite dimension, nous valorisons mieux l'herbe avec le pâturage qu'avec la mécanisation. Retarder la traite convient aussi mieux à notre structure car le potentiel pour réaliser des stocks est limité ». Par contre, entrer et sortir les brebis sur des parcelles assez éloignées est assez exigeant en temps. Il faut aussi du temps pour faucher les refus et déplacer les clôtures.

#### Environnement

Le pâturage limite les intrants sur les surfaces et respecte mieux l'environnement.

### L'EXPLOITATION EN BREF

|                   |   |  |
|-------------------|---|--|
| Main-d'œuvre :    | 1,5 UMO   |  |
| SAU :             | 75 ha dont  | 26 ha de luzerne   |
|                   |   | 25 ha d'associations de longue durée                           |
|                   |   | 11 ha de prairies naturelles                                   |
|                   |   | 13 ha de céréales (dont 7 ha de méteil et 6 ha d'orge d'hiver) |
| Troupeau :        | 350 brebis laitières à 270 litres et 123 g de MSU en 2015 |  |
| Chargement réel : | 0,9 UGB/ ha SFP   |  |

